

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

**CORPS DEPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS**

**ETAT – MAJOR LOUIS PINTON
RN 151 - ROSIERS
36130 MONTIERCHAUME**

☎ : 02 54 25 21 00
E-Mail : contact@sdis36.org

N/REF : 2023/PRS/ **4101** /FLC/AJ
Affaire suivie par le Lieutenant 1^{er}cl Le Clézio (Tél. 02 54 25 20 29)

Montierchaume, le

04 AVR. 2024

Le directeur départemental
des services d'incendie et de secours

à

Monsieur le Préfet
DREAL Centre-Val de Loire
UID 18-36
Mission Eolien 18

OBJET : Modification de la demande environnementale (DAENV) du parc éolien «Eoliennes des Stellaires», situé sur la commune de Ségry.

REFER. : Votre dossier reçu le 27 mars 2024

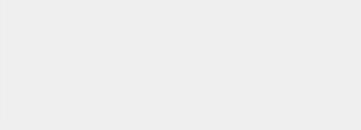
N° A.I.O.T. : 0100000187

Par votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que les modifications apportées à la demande environnementale du parc éoliens «Eoliennes des Stellaires», situé sur la commune de Segry, n'appelle aucune remarque de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre concernant l'accessibilité des engins de secours ainsi que la défense extérieure contre l'incendie.

Toutefois, les préconisations émises par le SDIS dans l'avis référencé n° 2021/PRS/2053/FLC/AJ en date du 1^{er} avril 2021 restent applicables.

Les services du SDIS restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le directeur


**Pour le directeur départemental,
Le directeur départemental adjoint,
Colonel hors-classe Alain GUESDON**

